

## **AXA : Une cellule d'appui aux victimes de Rosamor**

AXA Assurance Maroc a mis en place une procédure exceptionnelle pour l'indemnisation des victimes de l'incendie de Rosamor. *« Cette procédure consiste en la mise en place d'une cellule d'appui et d'un numéro vert, le 080001212. Composée de responsables des services accidents du travail et décès, la cellule d'appui a pour mission d'anticiper sur le traitement des dossiers »*, selon un communiqué d'Axa Assurance Maroc. En appelant ce numéro, les personnes concernées peuvent avoir des informations sur les pièces à fournir, les formalités légales à accomplir, les délais correspondants et l'état d'avancement de leurs dossiers.